

## 12- Tarifs de la piscine été 200

**M.Suisse, Groupe « Une autre ambition pour Courbevoie »** : je ne suis pas favorable à la gratuité mais je me demande quelle est la plus-value apportée par notre piscine pour justifier une telle augmentation l'été

**Mme Boucherie** : pendant l'année scolaire, les enfants des écoles bénéficient de l'encadrement des maîtres nageurs de la piscine qui les prennent en charge dans l'eau. Pourquoi cela n'est pas proposé également l'été aux enfants du VAL. Même si ces derniers sont bien encadrés par les animateurs du VAL, ces derniers ne sont pas maîtres nageurs et ne peuvent pas leur proposer les mêmes activités dans l'eau.

**Patrick Bolli** : Nous ne pouvons qu'approuver la forte baisse des tarifs réduits qui permettront aux plus grands nombres et notamment aux plus démunis d'avoir accès à la piscine. Cependant, nous nous constatons une forte augmentation du tarif normal (on passe à 4,30 euros du 16 mai au 30 juin contre 4,05 le restant de l'année). Qu'est-ce qui justifie cette hausse de 6% ? Pourquoi doit-on payer plus l'été que l'hiver alors que la piscine reste le principal lieu de loisirs pour ceux et celles qui ne partent pas ou peu à la piscine. Et tous ne peuvent bénéficier du tarif réduit, pensons aux parents qui accompagnent leurs enfants. Par ailleurs, pourquoi le tarif pour les groupes hors Courbevoie augmente moins fortement que le tarif pour les groupes de Courbevoie ?

*M.Wagner répond dans un premier temps qu'il s'agit d'une augmentation annuelle classique et pas seulement l'été. Martine Volard lui fait remarquer que la délibération s'intitule « Tarifs de la piscine ETE » et mentionne bien qu'il s'agit de déterminer les tarifs pour l'été 2009, du 16 mai au 30 septembre 2009 » M.Wagner semble le découvrir !*

**M.Wagner** : Si le prix est supérieur en été, c'est parce qu'il y a le solarium et c'est la loi de l'offre et de la demande ! Il y a beaucoup de demande donc c'est plus cher. L'augmentation par rapport à 2008 n'est que de 1,18% et non 6% comme vous l'annoncez.

**Mme Boucherie** : il est étonnant de dire que le tarif est fonction de l'offre et de la demande, pour un service public, comme s'il s'agissait d'un service commercial !

**Martine Volard** : l'augmentation que nous mentionnons est celle par rapport aux prix du reste de l'année. Le tarif normal passe de 4,05 euros le reste de l'année à 4,30 en été, soit une augmentation de 6%. Nous ne comprenons pas pourquoi nous augmentons ces tarifs en été, alors que la piscine est l'un des principaux loisirs pour les familles qui ne peuvent partir en vacances ? Pourquoi les pénaliser encore ? Il faut au contraire faciliter l'accès !

**M.Wagner** : non, nous ne voulons pas trop faciliter cet accès l'été. Les villes qui l'ont fait ont eu des incidents.

**M.Lasserre** : cela peut être effectivement un risque mais des moyens existent pour assurer la sécurité de la piscine et en tout cas, cela ne justifie pas d'augmenter les tarifs et restreindre ainsi l'accès.

**M.Wagner** : pour ce qui est des enfants du VLA, ils sont très bien pris en charge par les animateurs du VAL et les maîtres nageurs sont occupés avec la surveillance des bassins.

**M.Courtès** : je précise qu'en principe, en été, le club de volley organise un tournoi le week-end.

**Martine Volard** : nous ne comprenons toujours pas pourquoi il n'y a pas un tarif identique toute l'année. Nous sommes opposés à une augmentation l'été.

Le Maire: S'il le faut, je le ferai !

*Il se tourne vers M.Wagner pour lui demander son approbation et met la délibération aux voix. Les deux autres groupes lui demandent alors sur quoi porte la délibération et s'il y a bien maintien du prix normal au même tarif que le reste de l'année. Il s'ensuit une grande confusion : après avoir acquiescé dans un premier temps, le Maire semble démenti par M.Wagner qui refuse de changer de position. Ce dernier prend la parole pour dire que la Ville accepte de modifier la délibération : il y aurait bien un tarif identique pour toute l'année et les tarifs seraient ceux proposés pour l'été 2009. Ce qui revient en fait à augmenter les prix pour toute l'année pour une grande partie des usagers !*

*Les deux autres groupes s'y opposent et le maire met finalement au vote la délibération initiale, sans aucune modification*

**Vote : contre**